



Nantes Métropole (Siren : 244400404)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Métropole
Commune siège	Nantes
Arrondissement	Nantes
Département	Loire-Atlantique
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	25/10/1991
Date d'effet	25/10/1991

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Johanna ROLLAND

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 cours du Champ de Mars
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	44923 NANTES CEDEX 9
Téléphone	02 40 99 48 48
Fax	02 40 99 48 00
Courriel	president@nantesmetropole.fr
Site internet	www.nantesmetropole.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	658 356
-----------------------------	---------

Densité moyenne 1 232,95

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 24

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
44	Basse-Goulaine (214400095)	9 268
44	Bouaye (214400186)	7 997
44	Bouguenais (214400202)	19 609
44	Brains (214400244)	2 898
44	Carquefou (214400269)	20 238
44	Couëron (214400475)	21 615
44	Indre (214400749)	4 013
44	La Chapelle-sur-Erdre (214400350)	20 044
44	La Montagne (214401010)	6 379
44	Le Pellerin (214401200)	5 259
44	Les Sorinières (214401986)	8 669
44	Mauves-sur-Loire (214400947)	3 259
44	Nantes (214401093)	314 503
44	Orvault (214401143)	27 082
44	Rezé (214401432)	42 154
44	Saint-Aignan-Grandlieu (214401507)	4 004
44	Sainte-Luce-sur-Loire (214401721)	15 616
44	Saint-Herblain (214401622)	46 998
44	Saint-Jean-de-Boiseau (214401663)	5 936
44	Saint-Léger-les-Vignes (214401713)	1 877
44	Saint-Sébastien-sur-Loire (214401903)	27 508
44	Sautron (214401945)	8 350
44	Thouaré-sur-Loire (214402042)	10 212
44	Vertou (214402158)	24 868

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 59

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz / Eclairage public</i>
- Hydraulique <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement / Actions pour l'aménagement des cours d'eau / Actions pour la création et l'aménagement des promenades le long des cours d'eau</i>
- Création, aménagement, entretien et gestion des réseaux de chaleur ou de froid urbains <i>Création, aménagement, entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains.</i>

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
- Autres énergies <i>Enfouissement de tous types de réseaux</i>
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Gestion des déchets ménagers et assimilés</i>
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales <i>Elaboration et adoption du plan climat-énergie territorial en application de l'article L.229-26 du code de l'environnement, en cohérence avec les objectifs nationaux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable. / Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT / Autorité concessionnaire de l'Etat pour les plages, dans les conditions prévues à l'article L.2124-4 du code général de la propriété des personnes publiques / Actions d'observation et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable à l'échelle de la métropole. / Prévention des risques technologiques et naturels majeurs - Opérations de diagnostic archéologique, de fouilles d'archéologie préventive et programmées, et d'actions de valorisation de ces opérations - Direction et gestion de l'opéra - Actions pour l'accueil des jeunes enfants dans les crèches d'entreprises situées sur son territoire et dont l'ouverture est postérieure au 1er janvier 2015 - Politique de soutien au sport de haut niveau en faveur des clubs dits "professionnels" évoluant au 1er et 2ème échelon national dans une discipline olympique dotée d'une ligue professionnelle et des clubs "amateurs" métropolitains évoluant au 1er échelon national dans une discipline attractive de haut niveau et aux clubs accueillant des "sportifs de haut niveau", à compter de la saison sportive 2015/2016. Actions pour l'aménagement des espaces naturels et des sites dégradés, à vocation de loisirs</i>
- Autorité concessionnaire de l'Etat pour les plages, dans les conditions prévues à l'article L. 2124-4 du code général de la propriété des personnes publiques
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, en application de l'article L. 2224-37 du CGCT
- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement
- Contribution à la transition énergétique
Services funéraires
- Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites funéraires <i>Création, gestion, extension et translation des cimetières et sites cinéraires d'intérêt métropolitain</i>
- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires <i>Création, gestion et extension des crématoriums</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Actions et réalisations en faveur des personnes handicapées /</i>
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale / Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville / Programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

- Contrat local de sécurité transports

#### Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

*Participation aux constructions nouvelles de lycées et extensions des lycées existants*

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

*Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche, en tenant compte du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

*Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain mentionnées à l'article L.300-1 du code de l'urbanisme / Actions de valorisation du patrimoine naturel et paysager.*

- Plans de déplacement urbains

*Organisation de la mobilité au sens des articles L.1231-1, L1231-8 et L1231-14 à L1231-16 du code des transports / Plan de déplacements urbains / Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain ainsi qu'à leurs ouvrages accessoires / Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.*

#### Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Signalisation

*Signalisation / Abris de voyageurs*

- Parcs de stationnement

*Parcs et aires de stationnement*

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.*

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

*Aides financières et actions en faveur du logement social*

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Amélioration du parc immobilier bâti
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre <i>Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre.</i>
Infrastructures
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain
- Eclairage public
- Pistes cyclables
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires <i>Abattoirs, abattoirs marchés et marchés d'intérêt national</i>
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Services d'incendie et de secours, dans les conditions fixées au chapitre IV du titre II du livre IV de la 1ère partie du CGCT</i>
- Service public de défense extérieure contre l'incendie
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>Etablissement, exploitation, acquisition et mis à disposition d'infrastructure et de réseaux de télécommunications, au sens de l'article L.1425-1 du CGCT</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage</i>
- Autres <i>Refuges pour animaux abandonnés et errants</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
44	SM EPTB de la Sèvre Nantaise (200034080)	SM ouvert	853 808
44	SM Atlanpole (254401839)	SM ouvert	961 813
44	SM d'étude et de développement des services et des réseaux de communications électroniques des Pays de la Loire (MEGALIS)	SM ouvert	2 257 563
44	Syndicat du bassin versant de Grandlieu (200003317)	SM fermé	236 050
45	Etablissement public Loire (254502008)	SM ouvert	2 934 821
44	Syndicat de la Loire Aval (200055127)	SM ouvert	1 286 814
44	SM Loire et Goulaine (200020311)	SM fermé	68 114
35	Pôle métropolitain Loire Bretagne (200032936)	Pôle métrop.	1 759 530
44	Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire (200035335)	Pôle métrop.	904 786
44	SM d'aménagement hydraulique du Sud de la Loire (SAH) (254401409)	SM fermé	124 615
44	SM "entente pour le développement de l'Erdre navigable et naturelle" (200079077)	SM fermé	805 580
49	SM Réseau Loire Alerte (254902380)	SM ouvert	1 744 986

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)